

## ETHIQUE DE LA RÉGULATION, RÉGULATION PAR L'ÉTHIQUE

Nous est-il encore permis de douter du bien-fondé des discours éthiques en appelant à la régulation d'une profession dont le discrédit par l'opinion n'a cessé de croître ces dernières années ? A cette question, nous ne pouvons que répondre par l'affirmative. Non seulement cette interrogation apparaît parfaitement légitime mais, par ailleurs, elle n'est en rien contradictoire avec la reconnaissance, au moins théorique et légale, des principes élémentaires de l'autonomie et de la déontologie journalistiques. Que la liberté d'informer et l'éthique soient continuellement proclamées comme autant de valeurs et de normes sociales à respecter, on ne peut qu'y adhérer. Cependant, de là à considérer que la presse est *effectivement* libre et indépendante du pouvoir, il y a un pas que nous ne franchirons pas.

### PÉCHÉ, PÉNITENCE ET PARDON : LA PRESSE ENTRE CONFESSION ET AUTO-CÉLÉBRATION

Le principe de la régulation, qu'elle soit interne ou externe, pourrait même, à mieux y regarder, nous détourner des véritables enjeux et problèmes, mais encore agir, de concert avec l'éthique, et pour reprendre l'expression de Boris Libois, comme une « autocritique exorcisante »<sup>1</sup>. Ainsi, il est tout à fait significatif que les débats, conférences et colloques divers autour de ces questions soient le fait des professionnels eux-mêmes et, le plus souvent, des élites médiatiques invitant à l'occasion de ces « purges expiatoires » l'un ou l'autre dirigeant politique ou intellectuel dominant à même de conférer à ces réflexions secondaires toute l'importance dont elles pourront, par la suite, se parer. Par ailleurs, ces événements divers ne font que très rarement place aux théoriciens critiques et hétérodoxes du champ médiatique exclus de fait de ces fausses polémiques. Preuve s'il en est que l'intérêt de ces manifestations réside moins dans la volonté réelle des participants de trouver des solutions viables aux préoccupations du moment que dans le désir, plus ou moins conscient, des intervenants de délimiter « une frontière entre les débatteurs autorisés et les autres »<sup>2</sup>. Bref, ces « happening de l'ordre moral » agiraient comme la *vaccine barthésienne*, confessant le « mal accidentel » d'une institution pour mieux en masquer son « caractère de classe ».

Les critiques du sens commun seraient dès lors inutiles dans la mesure où la profession mettrait elle-même au pas les coupables ayant transgressé les « lois » les plus élémentaires du « milieu ». Ce qui autorise Jacques Le Bohec à affirmer que l'« auto-flagellation publique agit donc comme une catharsis, une purge salvatrice. [...] Cela



permet aux journalistes d'expier leurs *fautes* (logique du procès) et de repartir virginisés et excusés, absous car repentants, mais sans s'interroger vraiment sur la pérennité et la prégnance des contraintes sociales et mentales qui structurent leur activité professionnelle au quotidien »<sup>3</sup>. La loi des trois « S » (sexe, sang, sport) de la presse *people* renverrait ainsi, en un curieux chiasme, à la loi des trois « P » de la presse dite *sérieuse* : péché, pénitence et pardon.

Dans le *procès réel*, non seulement les pratiques médiatiques viennent régulièrement contre-balancer les déclarations d'intention des acteurs concernés mais encore, il nous faut souligner que les incantations à la morale professionnelle déclinée sur tous les tons, aussi généreuses et sincères soient-elles, continuent d'agir auprès du grand public comme autant de discours écrans faisant l'impasse sur les véritables questions. Au risque de choquer, répétons-le donc une fois encore, le journalisme a finalement peu à voir avec la responsabilité individuelle et la liberté de la personne humaine, et les discours sur l'éthique et la régulation ont souvent pour seule fonction de « permettre à un groupe de se donner bonne conscience tout en donnant de lui-même une bonne image »<sup>4</sup>. Et en admettant même que le problème se pose en termes de conscience, de quelle conscience s'agit-il ?

Précisément, le problème réside dans le fait que le subjectivisme méthodologique demeure la matrice théorique d'une large majorité des professionnels dans leurs réflexions sur le métier. Faut-il le rappeler, le recours au concept d'individu libre et autonome est lié à une logique « thérapeutique » et psychologique faisant l'impasse sur les conditions de production et de reproduction du système et, parallèlement, sur les structures mentales qu'elles soient de caste ou de classe qui en découlent. Dans le cas présent, c'est bien une désincarnation des discours et des sujets qui est à l'œuvre, d'où sont absentes les considérations les plus évidentes sur les déterminations sociales et idéologiques participant de la construction de l'habitus médiatique.

Dans un pareil contexte intellectuel, il est toujours permis à chaque journaliste de se replier sur « soi-même et sur sa *conscience* par définition inattaquable », ce qui lui « fournit le seul refuge argumentatif qui permette de présenter une façade acceptable à l'extérieur et en son for intérieur »<sup>5</sup>. Quant aux théoriciens qui s'aventureraient à quitter les plates-bandes balisées des principes de précaution et autres chartes déontologiques, ils risquent toujours d'être accusés de violer l'intégrité psychique des journalistes, sinon de pratiquer l'amalgame et le procès d'intention, en tous cas, de porter un regard foncièrement désenchanté et fataliste sur le monde.

### LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS FACE AUX CRITIQUES

Dès lors, les diverses polémiques qui se sont engagées ces dernières années entre professionnels de l'information et intellectuels « hérétiques » pourraient bien porter sur les formes mêmes de la critique des médias dans la sphère publique. Comme le souligne fort justement Cyril Lemieux, « la passe d'armes révèle comment les critiques qui ne font pas aux journalistes un certain nombre de concessions sur leur

souci de moralité et qui cultivent de ce fait un rapport d'extériorité trop grand, offrent des arguments pour être relativisées »<sup>6</sup>. Il en va ainsi de la controverse qui opposa en 1998 Laurent Joffrin, alors directeur de la rédaction du quotidien français *Libération*, à Serge Halimi, auteur des *Nouveaux chiens de garde*. Dans ce livre, le journaliste au *Monde diplomatique* met à jour les rapports étroits de collusion entre élite médiatique et milieux économiques et politiques dominants en France, ainsi que l'adhésion, pour ne pas dire, dans certains cas, la vénération de cette dernière pour ce qu'il qualifie d'« idéologie dominante néo-libérale ».

La « défense » de Joffrin, sommé de s'expliquer devant le tribunal de l'opinion, s'appuiera, comme c'est le plus souvent le cas, sur la mise en exergue de l'efficacité des lois et autres institutions régulatrices créées pour répondre aux diverses « affaires » mettant en cause dirigeants politiques, milieux d'affaires et journalistes. En pratique, on le sait, les instruments de défense mis en place par l'État et la profession pour répondre aux pressions des « puissances d'argent » sur le monde de la presse n'ont pas réellement limité le pouvoir influent, quoique diffus et indirect, des actionnaires sur leurs rédactions. Bien au contraire, et c'est précisément l'une des démonstrations faites par Serge Halimi. Et c'est, entre autres, parce que ce dernier n'a pas reconnu l'efficacité de ces instances de « régulation » que Laurent Joffrin « peut dénoncer dans l'attitude de son confrère tout à la fois du *simplisme économiste* et du *mépris* à l'égard des règles professionnelles »<sup>7</sup>. Par ailleurs, la loi des trois « P », que nous avons évoquée plus haut, rend assez bien compte de la ligne de défense généralement choisie par les hérauts de l'information lorsqu'ils sont contraints de répondre à des critiques dépassant le stade des incantations déontologiques. Cet extrait, retiré du « droit de réponse » de Laurent Joffrin, est sans ambiguïté : « Si la presse et la télévision sont en pénitence dans les esprits, c'est aussi parce qu'elles ont péché »<sup>8</sup>. Le directeur de *Libération* prendra ensuite acte de l'évolution inquiétante des logiques financière et commerciale dans le monde des médias, pour mieux en appeler à un renforcement des instances de régulation contre les pressions économiques. En conclusion, Serge Halimi, ignorant les mesures d'autoprotection mises en place par la presse elle-même, se rendrait coupable d'« accusations générales » s'inscrivant dans une « critique idéologique » et militante versant dans le « tous pourris » et tournant littéralement « à vide »<sup>9</sup>.

On aurait tort d'interpréter ces passes d'armes comme autant de contre-feux rhétoriques dont useraient et abuseraient les seules élites éditoriales parisiennes mises en cause. A bien y regarder, ces plaidoyers en faveur de l'autocontrôle décliné sous les vocables d'éthique et de déontologie sont systématiquement mis en avant par des journalistes se sentant personnellement « incriminés ». Il en va ainsi de la controverse récente entre Philippe Leruth, président de l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB), et l'auteur du présent article qui signa en septembre 2002 aux éditions Labor un ouvrage intitulé *L'information sous contrôle. Médias et pouvoir économique en Belgique*. Dans ce livre, l'auteur mettait en avant l'imbrication croissante entre presse dominante et capital, ce dernier vocable recouvrant alors ces réseaux d'intérêts croisés, d'actionnaires, d'appareils et d'institutions diverses dont



L'ouvrage tentait de mettre en évidence la cohérence interne et les articulations le plus souvent tues. Il ne s'agissait pas, bien évidemment, de démasquer une quelconque collusion « secrète » entre les médias et une puissance d'argent unifiée à l'origine d'improbables complots ourdis à l'insu du public, mais bien d'étudier la place des médias dans un dispositif d'encadrement politique et idéologique général ou s'entremêlent des agents sociaux aussi divers que les actionnaires des groupes de presse, les directeurs de médias, les cercles privés, ou encore les réseaux familiaux tissés entre journalistes et élite du pouvoir. Les arguments avancés par le président de l'AGJPB dans sa défense quasi-inconditionnelle de la profession, qui prit les allures à certains égards d'un corporatisme étroit, ne sont pas sans rappeler le discours de Laurent Joffrin déjà évoqué. Ainsi, après avoir précisé que l'ouvrage se nourrissait de « procès d'intention » et qu'il en dégageait comme « une impression malsaine de *tous pourris* », Philippe Leruth devait, lui aussi, faisant écho à son homologue français, rappeler, je cite, que « des garde-fous existent, que l'auteur semble ignorer, qui préviennent contre une influence trop directe des actionnaires sur le contenu des journaux »<sup>10</sup>. Et celui-ci, en ultime refuge, d'accuser de manière à peine voilée l'auteur de l'ouvrage de militantisme : « les journaux sont condamnés pour ne pas se rallier aux thèses d'extrême gauche ».

Le président de l'AGJPB faisait également fi d'une citation placée en exergue de l'ouvrage et destinée à préciser clairement l'utilité scientifique de la critique *ad hominem*. Victime de l'idée, sociologiquement frauduleuse, selon laquelle les acteurs sociaux seraient libres de leur choix et de leurs opinions, Philippe Leruth confondait la description des liens familiaux qu'entretiennent les élites médiatiques avec le monde des affaires avec on ne sait quelle chasse aux sorcières. Si ces liens n'avaient pas pour objectif de mettre en doute l'intégrité des rédacteurs cités, comme on l'interpréta alors, ils constituèrent néanmoins un élément structurant de l'habitus de classe des élites journalistiques et de leur adhésion au système capitaliste dans ses différentes variantes. Par ailleurs, Philippe Leruth faisait également l'impasse sur l'envoi qui concluait l'ouvrage par une dédicace à tous ces journalistes précarisés par « le système sous contrôle qui les emploie ». En accusant l'auteur de verser dans le « *tous pourris* », il refusait de voir les réalités d'un corps journalistique hétérogène composé de professionnels dominés et d'une élite entretenant des relations de connivence avec les pouvoirs économiques et politiques.

En réalité, derrière les débats relatifs aux questions éthiques et déontologiques se profile une question bien plus élémentaire : celle du bien-fondé des logiques de régulation. Dans sa *Sociologie du journalisme*<sup>11</sup>, Erik Neveu rappelle les résultats d'une enquête menée aux Etats-Unis, il y a de cela plusieurs années, par le politologue Herbert Gans<sup>12</sup>. Ce dernier, étudiant alors le fonctionnement éditorial ainsi que le contenu de divers médias américains, qu'il s'agisse de chaînes de télévisions privées (CBS, NBC) ou de magazines d'information générale de référence (*Time*, *Newsweek*), a pu mettre en avant ce qu'il nomme un « jeu de six valeurs durables » dans l'information, entendues au sens de normes sociales et professionnelles à respecter. Une charte éthique et déontologique implicite, si l'on veut, mais témoignant de l'adhésion profonde et consentie des pros de l'info à l'ordre social, économique et politique



dominant. Parmi ces *valeurs*, trois méritent plus particulièrement notre attention tant elles semblent aujourd'hui encore structurer le discours des élites médiatiques.

Il en va ainsi de la « démocratie altruiste » : « Le discours de presse repose sur une référence implicite à une vision de la politique comme dévouement au bien commun et au service du public. [...] La communauté politique est perçue comme nettement autonome du monde économique »<sup>13</sup>. La valeur de « capitalisme responsable » insiste, quant à elle, sur le fait que « la vision journalistique de l'économie repose sur une croyance dans les bienfaits du marché et la capacité des entrepreneurs à susciter la prospérité générale. [...] L'Etat peut pallier les inégalités que le marché ne résorbe pas, mais en aidant les pauvres méritants et non les profiteurs des politiques sociales ». Enfin, « le dynamisme individuel et l'esprit de conquête sont les bases de la vie sociale. L'Etat et les institutions doivent se garder de les entraver ».

Il ne s'agit pas là d'une spécificité propre aux Etats-Unis. En la matière, l'exception culturelle n'est pas de mise comme en témoignent les divers fragments discursifs qui vont suivre, illustrant chacun à leur façon l'adhésion consciente des élites médiatiques européennes à cette charte *morale* implicite.

En Italie, Carlo De Benedetti, propriétaire du groupe de presse L'Espresso, a décidé de mettre ses différents médias au service de la cause des affaires. Et celui-ci d'affirmer, évoquant ses relations avec Ezio Mauro, directeur de *La Repubblica* depuis 1996 : « Je crois qu'il a très bien interprété les trois orientations que je lui avais indiquées quand je lui ai confié sa mission, à savoir celle de rester fidèle à la tradition politique du journal, de se positionner entièrement en faveur de l'Italie en Europe et de se battre pour la libéralisation et les privatisations. »<sup>14</sup>

En Allemagne, l'objectivité journalistique et l'indépendance des rédactions du groupe Axel Springer Verlag, propriété à 40% de la Deutsche Bank, paraissent pour le moins menacées. Affirmant haut et fort ses convictions sur internet, la société s'engage publiquement à observer les principes d'édition suivants : soutenir la liberté et la loi en Allemagne ainsi que l'unification de l'Europe, soutenir l'Alliance Atlantique et la solidarité avec les Etats-Unis d'Amérique dans les valeurs communes des nations libres ; ou encore, soutenir les principes d'une économie sociale de libre marché.

Côté belge, les déclarations d'intention formulées par Béatrice Delvaux, rédactrice en chef du *Soir*, sont parfaitement claires. Dans le journal des abonnés du quotidien, elle déclara, peu de temps après sa nomination : « Nous sommes insérés dans l'économie de marché mais en étant les défenseurs du progrès politique et social, sensibles à la réduction des inégalités. »<sup>15</sup>

## ETHIQUE, RÉGULATION ET ORDRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

On ne peut s'empêcher de rapprocher ce sens commun journalistique des positions doctrinales défendues par certaines fractions, les plus modérées, du mouvement altermondialiste. Ces affinités idéologiques entre les représentants de la presse dominante



et les dirigeants « médiagéniques » d'Attac, pour prendre ce seul exemple, s'expriment notamment dans « la critique commune de la marchandisation du monde – où l'analyse des rapports de production est le plus souvent absente – dans le rejet du seul capitalisme financier jugé *parasitaire* et la reconnaissance, a contrario, d'un capitalisme sain, celui de l'industrie, des biens et services, ou encore, à travers le dépassement artificiel des classes sociales – et plus encore de leur lutte – dans le concept flou et rassembleur de *citoyenneté* »<sup>16</sup>. Fétichisme du politique, dissociation artificielle de l'Etat et du capital, adhésion à l'économie de marché, critique du capitalisme « débridé » et « sauvage », ce sont là autant de signes témoignant d'une pensée petite-bourgeoise qui sied si bien à l'élite des médias et que l'on pourrait résumer par une phrase mainte fois entendue : l'économie de marché oui, la société de marché non.

Les dernières interventions médiatiques menées tambour battant par les officines professionnelles de l'éthique ne sont pas de nature à nous rassurer sur l'avenir à court terme d'une véritable réflexion critique susceptible d'émaner des professionnels eux-mêmes. On pensera ainsi, en particulier, à la dernière campagne publicitaire, presse et affichage, de l'organisation Reporters sans Frontières. Engagée pour la « liberté » et l'« indépendance » de la presse dans le monde, cette association accompagna les divers spots de sa campagne du slogan suivant : « N'attendez pas qu'on vous prive de l'information pour la défendre. Plus de 500 journalistes ont été tués en 10 ans dans le monde ». La publicité montrait, entre autres, les corps étendus à même le sol de Christine Ockrent et Emmanuel Chain, deux journalistes vedettes du petit écran, victimes d'un assassinat. On ne peut s'empêcher ici de s'interroger sur le bien-fondé du choix de ces « acteurs » présentés comme les symboles de la liberté d'informer et de l'indépendance journalistique dans le monde. Ces deux personnalités entretiennent en effet, de longue date, des relations pour le moins suivies avec quelques-unes des plus illustres figures de ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « nouvel ordre mondial ».

Christine Ockrent est, depuis plusieurs années déjà, membre de l'International Crisis Group (ICG). Cet institut, basé à Bruxelles, est officiellement spécialisé dans « la prévention et la résolution de conflits militaires ». En pratique, son président exécutif a déjà eu l'occasion d'intervenir dans les plus grands médias occidentaux pour justifier devant l'opinion publique internationale l'intervention militaire de l'administration Bush en Irak. Ainsi, dans un briefing du 4 décembre 2002, intitulé « Voices From The Iraqi Street », Gareth Evans, patron de l'ICG et ancien ministre des Affaires étrangères de l'Australie, pays aligné sur Washington, devait affirmer : « Pour la communauté internationale, la principale question aujourd'hui est de savoir si l'on doit ou pas faire la guerre. Pour le peuple irakien, qui depuis 1980 a survécu à un conflit dévastateur avec l'Iran, à l'opération Tempête du désert, à une décennie de sanctions, d'isolement international et d'attaques aériennes périodiques des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, un état de guerre existe déjà depuis 20 ans. La question n'est pas de savoir si la guerre aura lieu. C'est de savoir si l'état de guerre se terminera finalement ». Le propos pourrait paraître à certains particulièrement modéré. En réalité, l'argumentation procède ici par concession. On reconnaît les effets

destructeurs des bombardements de l'Alliance depuis près de 10 ans pour mieux prendre en otage une population irakienne dont le sort, peu enviable s'il en est, s'expliquerait d'abord et avant tout par le danger réel que représenterait Saddam Hussein.

On l'a compris, l'ICG est une pièce maîtresse dans le dispositif global de conditionnement des opinions publiques en faveur de la guerre en Irak. Par ailleurs et afin d'éclairer le propos de Gareth Evans, il n'est pas inutile de préciser que l'institut compte parmi ses membres quelques personnalités directement concernées par le dossier irakien ainsi que divers journalistes constituant les relais autorisés de ce *think tank*. On citera ainsi, entre autres, les noms de Saud Nasir Al-Sabah, ancien ambassadeur du Koweït en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et ancien ministre de l'Information et du pétrole ; Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller de Jimmy Carter devenu l'éminence grise de l'Empire ; Wesley Clark, ancien commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe ; Mikhail Khodorkovsky, ancien leader des Jeunesses Communistes en Russie, reconverti en « big boss » de la compagnie pétrolière Yukos Oil ; Itamar Rabinovich, ancien ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis ; George Soros, spéculateur bien connu et organisateur du Forum économique mondial de Davos ; ainsi que le journaliste britannique William Shawcross et, précisément, Christine Ockrent. On précisera, par ailleurs, que son époux n'est autre que Bernard Kouchner, ancien secrétaire d'Etat français à la santé, dont la belle-sœur, Isabelle Ockrent, est directrice de la communication de l'industriel du tabac Seita.

Emmanuel Chain n'est pas en reste lui non plus. Présentateur de l'émission à succès *Capital* sur la chaîne M6, ancien cadre au département marketing de Danone Italie et président de sa propre compagnie de production Elephant & Cie, il compte, parmi ses relations, diverses figures de l'élite du pouvoir en France. Il assista ainsi, à l'été 1996, au mariage du fils de François Pinault, patron du groupe PPR, en compagnie du Président Jacques Chirac, d'Alain Minc, de Bernard Arnault (président de LVMH), Vincent Bolloré, Jean-Louis Beffa (président de Saint-Gobain), Claude Bébear (président du directoire d'AXA), Albert Frère, Jean-Marie Colombani (directeur du *Monde*) et Franz-Olivier Giesbert (*Le Figaro*).

Ces liaisons entre certains membres de l'élite des médias et celle du pouvoir ne nous autorisent nullement à mettre en cause l'intégrité et l'éthique propres à ces journalistes. Cependant, l'attachement public des journalistes dominants à la déontologie professionnelle ne masque pas moins leur profond accord sur l'état du monde. La proximité ainsi que, dans certains cas, la filiation familiale des hérauts des médias avec les milieux économiques dominants est, avec d'autres facteurs, un élément participant à la construction de leur habitus. Les « professionnels des médias », comme ils aiment d'ordinaire à se présenter, occupent des postes à responsabilité dans le secteur de la presse parce qu'ils ont pu faire la preuve qu'ils étaient capables de produire une information « orientée, dans la mesure du possible, vers des prises de position sinon toujours favorables aux thèses officielles, du moins compatibles en dernière analyse avec la défense et la reproduction de l'ordre établi »<sup>17</sup>.

En conclusion, si l'on ne peut que reconnaître et défendre dans l'absolu des valeurs aussi essentielles que l'indépendance et la déontologie des gens de presse, il demeure, répétons-le encore, entre l'incantation journalistique de ces principes et la réalité des pratiques médiatiques un fossé, celui qui sépare la défense parfois « corporatiste » d'une profession de l'analyse sociologique de ses collusions. Aussi séduisant soit-il, l'argument éthique renvoie inévitablement à l'ordre d'un discours : celui de l'idéologie et du pouvoir.

## NOTES

- <sup>1</sup> Boris LIBOIS, *Ethique de l'information. Essai sur la déontologie journalistique*, Bruxelles, Editions de l'Université libre de Bruxelles, 1994, p. 3.
- <sup>2</sup> Jacques LE BOHEC, *Les mythes professionnels des journalistes*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 73.
- <sup>3</sup> Idem, pp. 73-74.
- <sup>4</sup> Pierre BOURDIEU, « Journalisme et éthique », *Les cahiers du journalisme*, 1, Lille, 1996, p. 10.
- <sup>5</sup> Jacques LE BOHEC, *op. cit.*, pp. 86-87.
- <sup>6</sup> Cyril LEMIEUX, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000, p. 98.
- <sup>7</sup> Idem, p. 99.
- <sup>8</sup> Laurent JOFFRIN, « Presse : à ceux qui se trompent de procès », *Libération*, 12 mars 1998.
- <sup>9</sup> Edwy PLENEL, « Le faux procès du journalisme », *Le Monde diplomatique*, février 1998.
- <sup>10</sup> Philippe LERUTH, « L'information sous contrôle », *Journalistes - La lettre de l'AJP*, 33, décembre 2002.
- <sup>11</sup> Erik NEVEU, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2001, p. 67.
- <sup>12</sup> Herbert GANS, *Deciding What's News*, New York, Vintage, 1980.
- <sup>13</sup> Erik NEVEU, idem.
- <sup>14</sup> Carlo DE BENEDETTI, *Carlo de Benedetti l'Européen. Aventures et réflexions d'un entrepreneur exceptionnel. Entretiens avec Federico Rampini*, Paris, Balland, 2000, pp. 215-216.
- <sup>15</sup> Béatrice DELVAUX, « Le fond, la forme et le format », *L'avant-Soir*, mars 2002, p. 3.
- <sup>16</sup> Geoffrey GEUENS, *L'information sous contrôle. Médias et pouvoir économique en Belgique*, Bruxelles, Labor/Espaces de liberté, 2002, p. 51.
- <sup>17</sup> Alain ACCARDO, « Un journalisme de classes moyennes », Conférence prononcée dans le cadre des « Rendez-vous de l'information » de l'Université de Liège le 19 février 2002.